

CALENDRIER PREVISIONNEL 2024/2025

DEPOT ET EXAMEN DES DEMANDES DE PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE DANS LE CADRE D'UN ACCUEIL EN STRUCTURE D'EVEIL ET DE LOISIRS

Rappel de la procédure :

- Les dossiers sont centralisés par le pôle ressources handicap – envoi de préférence par mail à : erh.referentprojet@pep28.asso.fr
- **Seuls les dossiers complets peuvent être examinés par la MDA**
- Un dossier est complet lorsqu'il comprend :
 - Projet d'accueil personnalisé co-signé par les parents, l.e.a représentant.e de la structure d'accueil, les partenaires le cas échéant
 - Demande de complément AEEH rédigée par la famille (via formulaire MDA ou courrier en fonction de la situation)
 - Devis estimant le coût du renfort d'équipe, pour la période concernée par le projet, réalisé par le gestionnaire

Les délais sont à respecter pour garantir de la part de la M.D.A. une notification de décision avant le début d'accueil avec mise en place d'un renfort.

DATE LIMITE PREPARATION PROJET PERSONNALISE	EXAMEN DES DOSSIERS PAR LA MDA
30/09/2024	15/10/2024
25/11/2024	12/12/2024
16/01/2025	30/01/2025
13/03/2025	27/03/2025
22/05/2025	05/06/2025
09/06/2025	24/06/2025

Après examen de la demande, l'espace ressources handicap informe la famille et la structure d'accueil de la décision puis rédige et transmet la convention de financement du renfort d'équipe.